



## Location maison

-----  
Par commemoi

Bonjour

Suite au décès de notre mère l'un d'entre nous a toujours habité avec notre mère

Sommes nous en droit d'exiger un loyer sachant que cela a duré 25 ans et qu'il était nourri

il réglait seulement l'électricité

Merci pour votre réponse